



Le Bulletin des socialistes de l'ouest du 13^e

ÉDITORIAL

**Par Philippe Moine,
secrétaire de section.**

L'autosatisfaction du Premier ministre, Dominique de Villepin, contraste fortement avec la réalité de son bilan : niveau sans précédent des déficits publics et du déficit commercial, hausse du chômage, montée de la précarité et de la pauvreté, recul de l'influence française dans le monde... Les résultats ne sont pas meilleurs en matière de lutte contre l'insécurité – les chiffres officiels font état d'une aggravation de la violence sur les personnes, ce qui devrait inciter le Ministre de l'Intérieur, Nicolas Sarkozy, à faire preuve d'une plus grande humilité, lui qui s'était livré à une exploitation éhontée de ce thème, lors des campagnes électorales de 2002. En 4 ans, Nicolas Sarkozy a supprimé la police de proximité, avant de la rétablir, suite à l'explosion de la violence dans les banlieues ; il a flatté délibérément le communautarisme et fait reculer la laïcité ; il stigmatise aujourd'hui l'immigration en prétendant séparer le bon grain de l'ivraie... Une chose est certaine : l'agitation ne constitue pas une politique et les problèmes de fond demeurent.

Le Parti Socialiste en a la volonté : 2006 sera une année de remobilisation de la gauche ! Pour préparer les échéances

électorales de 2007 et jeter les bases d'une plateforme commune de gouvernement, François Hollande a pris l'initiative d'une rencontre des partis de gauche décidés à avancer ensemble, le 8 février dernier. A cette occasion, socialistes, écologistes, communistes, radicaux de gauche... ont lancé une campagne unitaire contre le Contrat Première Embauche (rebaptisé Contrat Précarité Exclusion), concocté par le gouvernement au mépris des droits de la jeunesse. Dans le 13^e, nous avons lancé, avec toutes les organisations de gauche de l'arrondissement, un appel à manifester le 7 mars pour exiger le retrait du CPE et nous serons également au rendez-vous le 18 mars.

**2006
sera une année de
remobilisation de la
gauche**

Le PS est le principal parti de l'opposition et c'est d'abord sur lui que doit reposer la dynamique de la reconquête. Nous sommes porteurs de propositions alternatives fortes. La base de notre programme pour 2007, c'est le texte que nous avons adopté lors de notre dernier Congrès, après que les adhérents du PS eurent débattu et déterminé, par un vote, les principales orientations. Il nous reste à confronter notre point de vue

avec celui de nos partenaires, politiques, associatifs ou syndicaux, à rechercher les réponses les plus concrètes aux préoccupations de nos concitoyens. Dans toutes les sections socialistes, les militants débattent d'éducation et de formation, de politique de l'emploi, de relations Nord/Sud... Des Etats Généraux sont organisés dans les régions pour aller à la rencontre des forces vives de la gauche. Et c'est par un vote des adhérents, au Printemps, que le projet socialiste pour 2007 sera adopté.

Notre projet s'inscrira bien sûr dans le cadre de la construction européenne. L'Europe est aujourd'hui en panne mais nous continuons de penser qu'elle est notre avenir. C'est avec les partis socialistes européens que nous voulons prendre l'initiative d'une relance forte de l'Union. D'ores et déjà, le PS français et le SPD allemand travaillent à une déclaration commune sur l'Europe politique et sociale à laquelle nous aspirons.

Enfin, les adhérents du PS choisiront en novembre leur candidat(e) à l'élection présidentielle, qui sera le porte parole de notre projet et que nous porterons vers la victoire ! Soyez des nôtres pour préparer le changement de 2007, rejoignez le Parti Socialiste !

REJOIGNEZ LE PARTI SOCIALISTE

NOM :

Prénom :

Adresse :

Tel :

Email :

Je souhaite adhérer au PS

Je souhaite être informé de vos activités

Coupon à détacher et à retourner à : Parti Socialiste, 13e Ouest - 41 rue Bobillot - 75013 Paris

Vous pouvez aussi demander votre adhésion depuis notre site internet : www.ps-paris13ouest.org

Points de vue

Les militants de la section 13e Ouest s'expriment...



CPE

Un outil flexible de plus...
Pour les patrons

Par Juliette Sabatier.

Entrée dans la vie active il n'y a pas si longtemps, je vois clairement la voie que le dispositif CNE-CPE va ouvrir aux employeurs. Je vais prendre en exemple la branche que je connais : la presse. Elle va mal, ce n'est pas un scoop. Comme dans bien des branches, la conjoncture n'est pas idéale, mais toutes les entreprises ne sont pas pour autant en difficulté... Ce qui n'empêche pas leurs dirigeants de réclamer toujours plus de flexibilité.

A la fin de mes études, j'ai eu de la «chance». Recrutée tout de suite par un important groupe de presse, j'ai eu droit à un CDD d'un mois, à deux-tiers temps, payée mi-temps (un classique dans la presse). Ce CDD a été reconduit à six reprises, étendu à plein temps, payé normalement. Je passe sur l'illégalité de

cette pratique. Cela a duré vingt mois. Puis la direction de la rédaction pour laquelle je travaillais a considéré qu'elle n'avait plus besoin de mes services. Au revoir, mademoiselle.

Tout ceci est, malheureusement, d'une grande banalité. Les choses auraient-elles été différentes si j'avais eu un CPE ? J'ai la conviction que non. Pire, je n'aurais pas connu à l'avance la date de fin de mon contrat, j'aurais eu sans cesse au-dessus de la tête la menace de perdre mon emploi: une pression qui rend impossible un dialogue sain avec ses supérieurs hiérarchiques. Et je n'aurais pas eu plus d'indemnités de licenciement ! J'aurais été encore moins protégée que dans le cadre de mes CDD à répétition. Triste paradoxe.

Le CPE ne va pas améliorer le sort des jeunes salariés. Il ne créera pas le moindre emploi. Il va juste instaurer une nouvelle variante de travail précaire auquel les entreprises auront recours suivant le calendrier et les modalités qui leur conviendront.

LOLF : Un outil pour réformer l'Etat ?

Par Emmanuel Coblenche.

La Loi Organique sur les Lois de Finances est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2006. Elle a été votée le 1^{er} août 2001, pendant la cohabitation. La LOLF fournit un cadre rénové pour la politique budgétaire, en remplacement de l'ordonnance de 1959. Elle permet au fonctionnement budgétaire de passer d'une logique de moyens à une logique de résultats : il s'agit de vérifier la bonne utilisation des fonds publics, de mesurer l'efficacité des dépenses et d'évaluer les politiques publiques menées par le gouvernement. C'est un instrument de pilotage et de mesure de l'efficacité des politiques publiques.

Le budget de l'Etat s'articule désormais autour de missions, déclinées en programmes. La mission correspond à une politique publique, définie par le gouvernement. Elle peut être ministérielle (ex. Mission Santé) ou interministérielle (ex. Mission Recherche et enseignement supérieur). Le budget 2006 compte 34 missions.

Le programme est, au sein d'une mission, le cadre de mise en œuvre de la politique publique. Il est ministériel, confié à un responsable de programme et bénéficie d'une enveloppe globale. Par exemple, la mission Culture compte trois programmes : Patrimoines, Création et Démocratisation de la culture. Pour 2006, il y a en tout 132 programmes, qui sont ensuite déclinés sur des territoires pertinents.

A long terme, la LOLF pourrait constituer un instrument puissant de réforme de l'Etat. Parmi ses effets bénéfiques espérés : renforcer le rôle d'information et de contrôle du Parlement, redonner quelques marges de manœuvre dans la répartition des crédits sur le terrain, améliorer la coopération entre services déconcentrés, maîtriser les dépenses publiques... L'histoire de la réforme de l'Etat en France doit néanmoins nous inciter à la prudence et à la modestie.

En savoir plus: http://www.vie-publique.fr/decouverte_instit/finances/finances_1_5_0_q0.htm

Grippe aviaire

Le monde face à l'épizootie Par Céline Bon.



Le monde se trouve actuellement confronté à une épizootie de grande ampleur: la grippe aviaire. Cette maladie est apparue à Hong Kong en 1997. Après un abattage massif des volailles, elle a semblé disparaître, avant de revenir en Asie du Sud Est fin 2003, sous une forme plus virulente, pouvant contaminer de nombreuses autres espèces (homme, porc, léopard, chat). Depuis l'été 2005, cette épizootie se répand en suivant le trajet des migrations aviaires : Russie, Turquie, Union Européenne, Nigeria et Inde ont ainsi été touchés.

Ce virus se transmet difficilement de l'oiseau à l'Homme et ne peut se transmettre pour l'instant d'homme à homme. La pandémie, qui pourrait faire selon l'OMS plus de 100 millions de morts, n'a donc pas émergé. 169 cas humains ont été enregistrés, dont 91 mortels. Il est fort peu probable que l'adaptation du virus à l'Homme se produise en France. Si cette mutation a lieu, elle aura sans doute lieu dans un pays où les mesures sanitaires sont insuffisantes. Or, en cas de pandémie, tous les pays seront touchés. Prévenir l'apparition de la pandémie nécessite donc une action globale et coordonnée sur tous les foyers existant, et en particulier ceux présent dans les pays les plus pauvres.

Cette action passe en premier lieu par la limitation de l'épizootie. Dans certains pays, les aviculteurs risquent de ne pas déclarer la présence de la maladie dans leur élevage, car celui-ci sera abattu par mesure sanitaire sans qu'ils reçoivent aucune contrepartie financière. Une assistance économique internationale permettrait d'aider ces Etats à soutenir financièrement les éleveurs. Les moyens de protection sont rares dans les pays les plus pauvres où les sacs en plastique remplacent souvent les gants, et la population est directement en contact avec des volailles. Enfin, les capacités de production d'antiviraux sont limitées: ouvrir le brevet de l'oseltamivir (Tamiflu®) et du zanamivir (Relenza®) –moyennant une contrepartie financière pour Roche et G.S.K.- permettrait de produire ces médicaments en quantité suffisante.

Il serait vain de chercher à arrêter une pandémie aux frontières de la France. Une réponse internationale serait seule efficace, et montrerait que face à un danger mondial, une solidarité mondiale est capable de se créer.

Téléchargement

Par Razak Ellafi.

Internet révolutionne l'accès aux œuvres culturelles. Le téléchargement facile ainsi que la diversité phénoménale offerte par les systèmes d'échanges de fichiers sur Internet ont conquis plus de 2,5 millions de français, notamment les plus jeunes. Cependant ce large accès à la culture se fait aujourd'hui dans l'illégalité, dans l'insécurité juridique totale des internautes et surtout sans aucune rémunération des artistes mettant en péril, à terme, la création artistique. La rémunération des artistes repose sur le droit d'auteur, qui depuis Beaumarchais en 1777 jusqu'à l'autorisation des radios libres en 1981, n'a cessé d'évoluer avec la technologie.

Face à ces enjeux historiques, le Ministre de la Culture a choisi la précipitation et la procédure d'urgence pour tenter de faire adopter une loi sur le droit d'auteur, liberticide et mal conçue,

directement inspirée par l'oligopole des 5 majors de la musique et les 2 géants de l'informatique Apple et Microsoft qui cherchent à verrouiller Internet à leur profit. Après d'intenses débats, le gouvernement a été mis en échec, le 22 Décembre 2005 grâce aux propositions présentées par les socialistes, au premier rang desquels Patrick Bloche, Député de Paris et Premier Secrétaire du PS parisien, mais aussi grâce au soutien courageux de députés UMP, votant contre leur camp !

Les propositions du groupe socialiste visent à garantir aux artistes et aux producteurs une juste rémunération de leur travail et à mettre fin à la gratuité en proposant aux internautes de payer une licence globale, forfaitaire et optionnelle pour leurs téléchargements musicaux (valable pour les seuls particuliers et à des fins non commerciales). Cette licence va dans le sens de l'histoire comme en témoigne le succès des cartes de cinéma illimitées. Cette solution est appuyée par les sociétés

d'auteurs, l'ADAMI et la SPEDIDAM et par plus de 13500 artistes-interprètes signataires d'une pétition. Elle est combattue par le gouvernement et les 5 majors de la musique au nom même de la défense des artistes. On peut néanmoins douter de leur motivation réelle quand on constate que pour une chanson achetée légalement 0,99 € sur Internet, seuls 3 centimes sont versés aux artistes !

En cherchant à rendre les fichiers inviolables par des mesures de protection, dont le contournement deviendrait un délit, cette loi est selon l'UFC-Que Choisir "dangereuse au regard des libertés individuelles" et un "contresens historique". Elle risque de limiter l'accès du plus grand nombre à la diversité culturelle, de priver les artistes d'une juste rémunération et va casser la communauté européenne naissante du logiciel libre au profit des géants.

Aussi avec Patrick Bloche et le groupe socialiste, nous continuons à défendre l'idée alternative d'une licence globale !

Dans votre quartier...



Le mot des élus

PIERRE GATIGNON

Conseiller de Paris et du 13^e arrondissement.

Depuis mars 2001 et l'élection de B.DELANOE, l'action sociale est devenu l'une des principales priorités de la municipalité Parisienne qui y consacre chaque année plus du quart de son Budget d'investissement. La gravité de la situation du logement à Paris, qui depuis 2002 s'est généralisée à l'ensemble du territoire national, nous a amené à financer la production annuelle de plus de 4000 logements locatifs sociaux et intermédiaires, là où nos prédécesseurs avaient accumulé retards et déficits (avant 2001, la production était de moins de 1500 logements par an).

L'action de la municipalité pour garantir le maintien ou l'accès à Paris à toutes les catégories sociales ne s'arrête pas là :

Nous encourageons l'accession sociale à la propriété (Prêt Parisien à Taux Zéro, programmes d'accession sociale...)

Nous luttons contre les ventes à la découpe: rachat d'immeubles, négociations pour le maintien des locataires, proposition de loi des Députés Socialistes Parisiens...

Nous agissons en faveur des familles en difficulté en palliant les carences de l'Etat -nous avons dû, seuls, abonder le fond de solidarité logement, normalement alimenté à parité avec l'Etat.

Nous agissons pour l'amélioration des conditions de vie des Parisiens en finançant les réhabilitations des parcs public et privé...

Quant à eux, les gouvernements RAFFARIN et VILLEPIN ont encouragé la spéculation immobilière par la rétention des terrains à bâtir, la diminution des crédits pour la construction et la réhabilitation, et l'absence de contreparties sociales aux aides fiscales à l'investissement. Ils ont aggravé les conséquences de la crise en diminuant les aides sociales à la personne et en laissant les prix (acquisition et location) connaître tous les ans des augmentations à 2 chiffres !

La municipalité Parisienne ne pourra, même avec l'aide de la Région, contrebalancer les terribles effets de cette politique. Mais nous continuerons à lutter pour que notre ville reste accessible à toutes les catégories sociales.

① **Conseil de quartier**

Amiral-Mouchez
Butte-aux-Cailles

Le conseil de quartier est un organe consultatif qui permet aux habitants de s'impliquer, avec les élus municipaux, dans le développement de leur quartier. Voilà la démocratie locale ! Dans les conseils de quartier sont nourries discussions, réflexions, concertation. Paris compte 121 conseils de quartier dont 8 dans le 13^e.

Les conseils de quartier du 13^e ont trois formations :

- les commissions, des laboratoires d'idées et d'initiatives (transports, cadre de vie, communication)
- la séance plénière, qui est l'instance délibérante, où des sujets sont soumis au vote des habitants.
- le bureau d'animation assure la coordination des activités. Il est composé de trois collègues : habitants, associations et partis politiques.

Le conseil de quartier formule des propositions pour le Plan local d'urbanisme (PLU) et pour le Plan de déplacements de Paris (PDP). Par exemple, l'action du conseil de quartier a été déterminante dans le maintien du parcours actuel de la ligne de bus 21. De même, en collaboration avec des conseils de quartier voisins, notre conseil a pris part à la conception du trajet et à la localisation des arrêts de la Traverse Bièvre-Montsouris. Il participe à la concertation concernant la ZAC Rungis.

Prochaine réunion en séance plénière: le 16 mai, à 19h30, à l'Ecole élémentaire, 16 rue Wurtz.

Svante Svahnström,
**Membre du bureau
d'animation.**